

AMCB

Procès-verbal réunion du Mardi 18 Octobre 2022 19h00

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Suite à cette lecture, le Président précise qu'une lettre de remerciements a été envoyée aux maires des communes ayant alloué une subvention à l'association. Une modification de cotisation a été effectuée pour la gym douce animée par Peggy Coustham, cette dernière demandant des frais de déplacement. La cotisation se monte donc à 120€/an pour 1 heure par semaine et 180€ pour 2 heures. 15 personnes adhèrent à cette activité, 4 adhérents pour la sculpture, 26 pour la gym. Il n'est demandé que 15 €/trimestre aux adhérents de la section peinture car il n'y a pas de professeur cette année. La prof de couture a essayé de relancer l'activité, mais sans succès.

Une cinquantaine de grilles a été distribuée. Les poulets seront disponibles aux dates suivantes : les 4-5 Novembre, début Décembre et le 17 Décembre.

Concert Saint Valery en Caux au profit de l'Ukraine : l'AMCB se charge d'effectuer la déclaration auprès de la SACEM et se remboursera sur les recettes du concert. Pour le goûter des préparateurs et l'après concert, Jean-François ROULAND apporte pain et pâté, l'AMCB les boissons (cidre, jus de fruits, eau, vin rouge, café) et les choristes de la chorale d'Auppegard amènent tartes salées et gâteaux. Il faudra également penser à apporter quelques modules et la sono.

Repas de fin d'année du 26 Novembre 2022 : après discussion, le menu suivant est établi :

- Apéro : kir et toasts
- Filet mignon de porc chemisé au lard fumé accompagné de gratin dauphinois et tian de légumes (valeur 9,90€) ou assiette anglaise
- Fromage en brochette (3 sortes) - salade
- Dessert (Claire et Mauricette MELIOT verront ce que le pâtissier propose) - Café

Il sera demandé 24 € par adulte et 12 € par enfant. Rendez-vous est pris le samedi à

14h pour la préparation des toasts et la mise en place des tables. Claire MELIOT et Monique HOINVILLE se chargent de la déco. Les invitations seront distribuées au retour des vacances scolaires.

Questions diverses : le président informe d'une activité Yoga proposée à Royville par une auto-entrepreneuse. Les cours ont lieu le Lundi soir ou Samedi matin.

Calendrier 2023 : en fonction des disponibilités de la salle des fêtes de Bacqueville en 2023, la soirée galette pourrait avoir lieu les 20, 27 Janvier ou 03 Février. La foire à tout pourrait se tenir le 04 Juin mais la date sera confirmée après l'établissement du calendrier des associations de Bacqueville.

Le Président clôt la séance et annonce que la prochaine réunion se tiendra le Mardi 03 Janvier 2023 à 19h.